

Personnes âgées
70 ans et plus

Offre **gériatrique** de **Cornouaille**

Cette plaquette,
élaborée par les filières
gériatriques de Cornouaille,
s'adresse aux

**professionnels
de santé**

Elle a pour objectif de

**faciliter
le parcours
des patients âgés**

- En limitant le recours aux urgences
- En facilitant les entrées directes

Une notice d'utilisation est proposée en dernière page

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à contacter directement les établissements via les numéros uniques qui vous sont proposés pour chaque structure.

Juillet 2024

NOTICE EXPLICATIVE

LES FILIÈRES GÉRIATRIQUES réunissent tous les établissements de santé du territoire autour de projets communs dans l'objectif de favoriser la fluidité des parcours des personnes âgées sur le territoire. Elles s'inscrivent dans un maillage professionnel plus large avec les acteurs libéraux, médico-sociaux et sociaux du territoire.

L'OBJECTIF DE CE DOCUMENT est d'appuyer les professionnels de santé en rendant visible l'offre existante spécialisée en gériatrie sur le territoire, c'est-à-dire permettant de répondre aux différents besoins en santé, en proximité, ou en spécialité. Cela doit favoriser la connaissance des offres mobilisables ainsi que les entrées directes et, in fine, aider au maintien des personnes à domicile.

LE CONTENU aborde les spécialités de chaque établissement en lien direct avec la prise en charge des personnes âgées. Ces spécialités sont représentées :

1/ en termes d'**OFFRE**

2/ en termes de **RÉPONSES AUX DIFFÉRENTES PROBLÉMATIQUES PATIENTS SELON LEURS PROFILS**

Les réponses qui peuvent être apportées diffèrent selon l'âge du patient.

À noter qu'il y a d'autres filières (neurologie, cancérologie...) qui existent et qui peuvent être mobilisées en parallèle de façon complémentaire. Néanmoins, l'idée du support ici est de mettre en perspective spécifiquement la vision gériatrique qui peut être apportée aux sujets âgés. Pour tout renseignement complémentaire, contacter les établissements via le numéro unique identifié dans le 1^{er} tableau, des relais vous seront proposés.

LA MISE À JOUR doit être réalisée au moins une fois par an par les membres des filières. Sa formalisation s'appuiera également sur les retours des professionnels quant à la forme et au fond avec l'objectif de rester un outil pratique.

CHAQUE ÉTABLISSEMENT DE LA FILIÈRE S'ENGAGE à organiser une réponse aux appels des professionnels de santé pour les demandes d'entrée ou d'information. Les orientations éventuelles doivent être réalisées en tenant compte de l'offre complète du territoire et dans un esprit de complémentarité.

ORIENTATION DES PATIENTS SELON LEUR PROFIL VERS LES RESSOURCES GÉRIATRIQUES

	Consultation Gériatrique 75 ans +	Consultation Mémoire 70 ans +	Consultation Psychiatrie du sujet âgé 70 ans +	HDJ Diagnostic 70 ans +	HDJ Psychiatrie du sujet âgé 70 ans +	Équipe mobile	Court séjour Gériatrie 75 ans +	Hospitalisation Psychiatrie du sujet âgé 70 ans +	UCC Unité Cognitive comportementale (Alzheimer)	SMR* Gériatrie 75 ans +		SMR* Polyvalent	SMR* LOCO / NEURO / POST AVC
										HC*	HDJ*		
Fragilité dépitée													
Diagnostic somatique, cognitif et médico-social													
Perte d'autonomie, de cause identifiée sans décompensation aiguë													
Rééducation fonctionnelle (troubles de la marche et de l'équilibre)													
Rééducation post-AVC ou réévaluation à distance													
Réhabilitation cognitive													
Troubles du comportement ; majoration des troubles cognitifs type Alzheimer													
Décompensation aiguë d'une pathologie psychiatrique chronique ; troubles anxieux et dépressifs													
Affection psychiatrique chronique ou en lien avec le vieillissement ; Personne fragilisée par la comorbidité de troubles psychiques, physiques													

* HC : Hospitalisation complète - HDJ : Hôpital de jour - SMR : Soins Médicaux de Réadaptation

Des consultations de télé-médecine sont également possibles via Omnidoc, pour plusieurs spécialités médicales et chirurgicales.

L'HAD (Hospitalisation À Domicile) de Cornouaille intervient à domicile sur prescription médicale d'un médecin traitant ou d'un médecin hospitalier.

L'HAD intervient aussi dans les EPHAD pour des évaluations anticipées.

Réactivité de l'HAD pour intervenir à domicile en cas de symptômes d'inconfort dans le cadre des soins palliatifs.

Contact : 02 98 52 65 22 - secretariat@hadcornouaille.hstv.fr

Cette carte est simplifiée afin de faciliter l'orientation des patients de +70 ans pour les professionnels de santé.

Pour plus de précisions,
appelez directement
les établissements

Des questions sur l'offre gériatrique ?

Contactez Appui Santé en Cornouaille au **02 98 90 20 96**